BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 714

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

513 805 267 RCS Rennes.
SOLUTION FLC.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 37500.00 EUR.
Adresse : Rue Joseph-Marie Jacquard, ZA Ecopôle de la Fourerie, 35530 Noyal-sur-Vilaine.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Suivant acte sous seing privé en date du 6 mai 2024, les sociétés ci-dessus ont établi un projet de fusion simplifiée par voie d'absorption, par la société SOLUTION FLC SAS, de la société SOLUTION FLC 14 SARL qui ferait apport de la totalité de son actif évalué à 826 170,51 euros moyennant la prise en charge de son passif évalué à 449 478,55 euros, soit un apport net d'un montant de 376 691,96 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société EMINEO, société par actions simplifiée au capital de 520 000 euros, sont le siège social est situé ZA Ecopole de la Fourerie - Rue Joseph Marie Jacquard – 35530 NOYAL-SUR-VILAINE, immatriculée sous le numéro 833 817 018 RCS RENNES, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion sera réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2024, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes opérations actives et passives, effectuées par la société SOLUTION FLC 14 SARL depuis le 1er janvier 2024 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SOLUTION FLC SAS. Conformément à l'article L.236-6 du Code de Commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES au nom des deux sociétés le 7 mai 2024..